



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique de la recherche

Question au Gouvernement n° 743

Texte de la question

REVALORISATION DES CARRIÈRES UNIVERSITAIRES

M. le président. La parole est à M. Jacques Domergue, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.
M. Jacques Domergue. Ma question s'adresse à Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Dans le contexte économique difficile que nous connaissons, le Président de la République, conformément aux engagements qu'il avait pris pendant la campagne présidentielle, s'est engagé à faire de l'enseignement supérieur une priorité budgétaire pour l'année 2009. Avec l'un des rares budgets en augmentation, de 1,8 milliard d'euros, il a fait le pari de l'avenir pour lutter contre les effets de la crise.

C'est un signe fort envers nos universitaires et nos enseignants, mais également envers l'université, qui a été réformée par la loi d'août 2007 et est en marche vers l'autonomie ; c'est aussi, madame la ministre, l'illustration de la politique que vous souhaitez mener en faveur de l'université, en mettant la recherche au cœur du secteur universitaire.

M. Maxime Gremetz. Sauf dans le Nord !

M. Jacques Domergue. Nos universités, qui forment des enseignants et des chercheurs d'une extrême qualité, sont confrontées à un véritable exode des universitaires et des cerveaux vers les universités étrangères, notamment nord-américaines et anglo-saxonnes. Il suffit d'aller visiter les universités américaines pour se rendre compte que de nombreux Français y effectuent leur doctorat ou leur post-doctorat.

M. Roland Muzeau. Parce qu'ils ne trouvent pas de postes en France !

M. Jacques Domergue. C'est le constat qu'ont fait Rémy Schwartz et Jules Hoffmann dans deux rapports qui vous ont été remis en juin dernier.

Après avoir mis en place la loi sur l'autonomie des universités, après avoir lancé le plan campus, véritable révolution pour l'urbanisme et le foncier universitaire, vous engagez une vaste revalorisation des carrières universitaires. Pouvez-vous dessiner devant la représentation nationale les contours de cette réforme qui a pour but de revaloriser la fonction et les salaires des enseignants et des chercheurs afin de mettre l'université au cœur de l'activité de notre pays et de faire en sorte que, enfin, nous marchions vers le XXI^e siècle ?

(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)

M. le président. La parole est à Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Mme Valérie Pécresse, *ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche*. Vous l'avez très bien dit, monsieur le député : la recherche et l'innovation sont les emplois de demain. Ce sont des armes anti-crise et c'est la raison pour laquelle le Président de la République a choisi d'en faire l'une des priorités budgétaires de son quinquennat.

M. Roland Muzeau. Le problème, c'est qu'il a douze mille priorités !

Mme Valérie Pécresse, *ministre de l'enseignement supérieur*. Au cœur de la recherche, il y a d'abord les hommes et les femmes qui la font, leur matière grise certes, mais aussi leur engagement professionnel. Nous voulons attirer les meilleurs talents vers les métiers de la recherche. Nous voulons les garder sur notre sol. Nous voulons faire venir et revenir ceux qui sont aujourd'hui à l'étranger. C'est la raison pour laquelle nous allons consacrer sur trois ans 250 millions d'euros d'efforts cumulés à l'amélioration des carrières de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Le doctorat va devenir un véritable contrat de travail, c'est-à-dire une première expérience professionnelle. L'entrée dans la carrière universitaire sera revalorisée, avec des salaires en hausse de 12 à 25 %. Le nombre de promotions aux grades de professeur ou de directeur de recherche sera doublé. À chaque étape, les carrières des enseignants chercheurs et des chercheurs seront améliorées, rendues plus attractives. La bataille de l'intelligence fait rage, elle est mondiale, et nous devons rénover notre gestion des ressources humaines. Deux mots clés pour cette gestion des ressources humaines, et je les assume : la personnalisation et le mérite. Oui, nous récompenserons la qualité de l'enseignement à l'université. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP.*) Oui, nous récompenserons l'excellence de la recherche. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP.*) Oui, nous récompenserons l'engagement professionnel des personnels administratifs et techniques. Oui, nous favoriserons le retour des chercheurs prometteurs partis à l'étranger. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP.*)

M. Maxime Gremetz. Dans le sud, pas dans le nord !

Mme Valérie Pécresse, *ministre de l'enseignement supérieur*. Il y a en effet des surenchères salariales et nous devons offrir à nos chercheurs une reconnaissance financière à la hauteur de leur valeur. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [M. Jacques Domergue](#)

Circonscription : Hérault (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 743

Rubrique : Recherche

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 octobre 2008

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 30 octobre 2008